

Latitude internationale

accompagner votre entreprise sur les marchés extérieurs

Banque de l'Economie

Le nouvel esprit d'entreprise

à l'essentiel

n°5 - avril 2010

Éditorial

Vingt ans après la « révolution de velours », la République tchèque présente des fondamentaux économiques solides, elle se prépare à adopter l'euro en dépit des interrogations suscitées par les difficultés de certains pays membres de l'Union Européenne. De son côté, la Slovaquie est membre de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004 et a adopté l'euro le 1^{er} janvier 2009.

L'intégration européenne a conduit à des réformes profondes tant sur le plan institutionnel que dans le domaine économique, ce qui a favorisé la modernisation et la croissance de ces deux pays.

Ainsi, le PIB de la République tchèque a connu une croissance moyenne de 5 % pour la période de 2003 à 2007 contre 2,1 % pour l'ensemble de l'UE. L'économie tchèque est désormais très ouverte sur le monde, les exportations représentant 70 % du PIB, et a démontré un bon niveau de résistance à la crise en raison d'une dette extérieure maîtrisée ainsi que d'un système bancaire de qualité et régulé de manière satisfaisante.

Depuis son entrée dans l'UE, la Slovaquie a considérablement modernisé son industrie, diminué le poids relatif de l'agriculture dans son économie et fait émerger un secteur des services dynamique. Elle présente également des fondamentaux économiques et financiers solides, sans déséquilibre majeur de sa dette publique ou privée, un PIB par habitant de 16500 USD et un marché de l'emploi attrayant.

Bénéficiant d'une tradition industrielle forte et d'une situation géographique favorable au cœur de l'Europe, la République tchèque et la Slovaquie offrent donc de nombreuses opportunités pour les entreprises françaises, nombre d'entre elles s'y étant d'ailleurs implantées.

N'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires qui mettra à votre disposition l'expertise de nos spécialistes à l'international afin de bien préparer vos futurs projets de développement.

Thierry Delarue

Directeur des Activités Internationales



République
tchèque

▶ DOSSIER

indicateurs

9,5 Mds USD

soit 5% du PIB

Excédent commerce
extérieur 2009



DOSSIER

- Échanges commerciaux
- Indicateurs
- Secteurs porteurs
- Conseils pratiques
- Système bancaire
- Homme d'affaires

REPÈRES

- **Membre de l'UE** depuis mai 2004
- **Présence française variée** (73 % dans l'industrie, 17,4 % dans le commerce, 9,4 % dans les services)
- **480 filiales** de groupes français implantées en République tchèque

CHIFFRES 2009

- 4,1 % Croissance du PIB

191 Mds USD de PIB

1 % Taux d'inflation

6,8 % Taux de chômage

-1,1 % du PIB en Balance commerciale

23 144 Czk (890.77 €) : de salaire mensuel moyen

8 000 Czk (309 €) : de salaire mensuel minimum

République tchèque

Tradition industrielle et tendances européennes



Qui domine la Bohême, domine l'Europe ! » a déclaré Bismarck. En effet, le quadrilatère de la Bohême a toujours été un enjeu majeur pour les puissances voisines.

Aujourd'hui, la République tchèque est un pays extrêmement ouvert sur l'extérieur. Les échanges représentent la part majeure du PIB tchèque. Les pays membres de l'UE représentent 80 % des échanges du pays.

La relation avec la France est historique. Les premiers liens politiques se tissent au début du XIV^{ème} siècle sous la dynastie des Luxembourg, puis, au fil des siècles, les relations ont été maintenues davantage dans les domaines culturel et spirituel que sur le plan économique.

La crise observée dans de nombreux pays d'Europe occidentale a également touché la République tchèque. Néanmoins, du fait de ses fondamentaux économiques solides, sa résistance est meilleure que dans certains autres pays de l'ex-bloc communiste.

Constituée en janvier 1993 lors de la partition de la République Fédérative Tchèque et Slovaque en deux états indépendants, la République tchèque reprend les dimensions du royaume de Bohême-Moravie de l'ancien empire austro-hongrois.

La République tchèque est un marché de 10,5 millions de consommateurs en croissance constante. Le niveau de vie tend à rattraper les standards de l'Europe de l'Ouest : le revenu national brut par habitant ne cesse d'augmenter.

Seule démocratie d'Europe Centrale jusqu'en 1938, la "Tchécoslovaquie" a vu son économie se dégrader progressivement sous le régime communiste d'après guerre. L'héritage de quarante années de planification centralisée apparaît lourd et difficile à assumer.

Par ailleurs, le pays tire aisément son épingle du jeu dans les domaines industriel, administratif, juridique et en termes d'infrastructures et de santé publique.

« Qui domine la Bohême, domine l'Europe ! »

Les secteurs clés se modernisent rapidement (abandon des machines traditionnelles pour des

équipements à technologie de pointe) et certains produits tchèques, tels que les automobiles Skoda et Tatra, les bières Pilsner Urquell, Budvar et Staropramen, le cristal de Bohême, les grenats tchèques, les chaussures Bata, sont de réputation mondiale.

Cependant, la révolution de velours de 1989 a entraîné une transformation en profondeur de l'économie. L'environnement macro-économique est devenu favorable au développement d'une économie de marché avec des réformes successives, relatives notamment à la propriété des entreprises et à leur cadre juridique.

Enfin, même si le pays reste de tradition industrielle, il se diversifie et s'ouvre rapidement au secteur des services qui prend ainsi une part de plus en plus importante dans l'économie. Selon les sources de la Banque mondiale, les services représentaient 58 % du PIB dans le pays en 2008, contre 77 % en France et 69 % en Allemagne. ■

La **BECM** pour vous en République tchèque

Notre Groupe est présent en République tchèque au travers de son bureau de représentation installé à Prague depuis 1990. Il suit les marchés tchèque et slovaque.

Ses principales missions sont :

● L'accompagnement des PME/PMI françaises sur les marchés tchèque et slovaque

Le bureau de représentation en République tchèque assiste la clientèle du Groupe pour l'accompagner dans ses démarches de développement international sur le pays :

- Missions commerciales de prospection ciblées, soit par des recherches de partenariat commercial et/ou industriel ou des implantations (Joint Venture), et ce, dans de nombreux secteurs,
- Réalisation d'analyses comparatives qui permettent aux entreprises d'avoir une vision globale sur les différents pays de la zone des PECO et ainsi définir la meilleure stratégie de développement ou d'implantation sur le pays ou sur la zone.

A titre d'exemple, le bureau a apporté son expertise dans les domaines suivants :

➔ Secteur automobile

La production automobile étant un point fort de l'économie tchèque et slovaque, nous recherchons régulièrement des partenaires industriels produisant des pièces automobiles pour nos clients. Nous avons également réalisé des prestations pour la commercialisation de voitures d'occasion ou la recherche d'équipementiers de sous-traitance,

➔ Travail de métaux, fabrication de pièces de précision, bois ou plasturgie

Beaucoup de prestations ont été réalisées dans ces domaines, de la prospection à la recherche de partenariats techniques en passant par l'identification et la qualification de sous-traitants,

➔ Produits agro-alimentaires

Les produits français sont fort appréciés en République tchèque et notre bureau a introduit de nombreux produits sur le marché local (laitages, vinaigrettes ou produits alcoolisés : vins, cognac, champagne),

➔ Produits de santé

Ce marché en croissance offre de nombreuses opportunités aux entreprises françaises (recherches dans les domaines des équipements médicaux, des compléments alimentaires ou des produits destinés aux soins de la peau).

● Les suivis d'événements clés et de projets en matière de financements et d'investissements

- ➔ Relations avec les banques locales tchèques et slovaques,
- ➔ Accompagnement et suivi de projets lancés et soutenus sur les deux marchés au profit des grandes entreprises et des PME/PMI françaises,
- ➔ Suivi de projets de partenariats publics et privés,
- ➔ Conseil et assistance lors des démarches juridiques et/ou bancaires. ■



parcours

Zdenka STÍBALOVÁ
Directrice du bureau de représentation en République tchèque avec compétence territoriale sur la Slovaquie.

Formation

- Ecole des Hautes Etudes Economiques de Prague, commerce international (1981)
- Université Charles, faculté pédagogique (1983)
- IFTG Prague - Université Jean Moulin de Lyon 3 (Diplôme CAAE) (1996)
- Université Charles, faculté de droit (2003) - formation de droit comparatif Tchéquie/France

Carrière

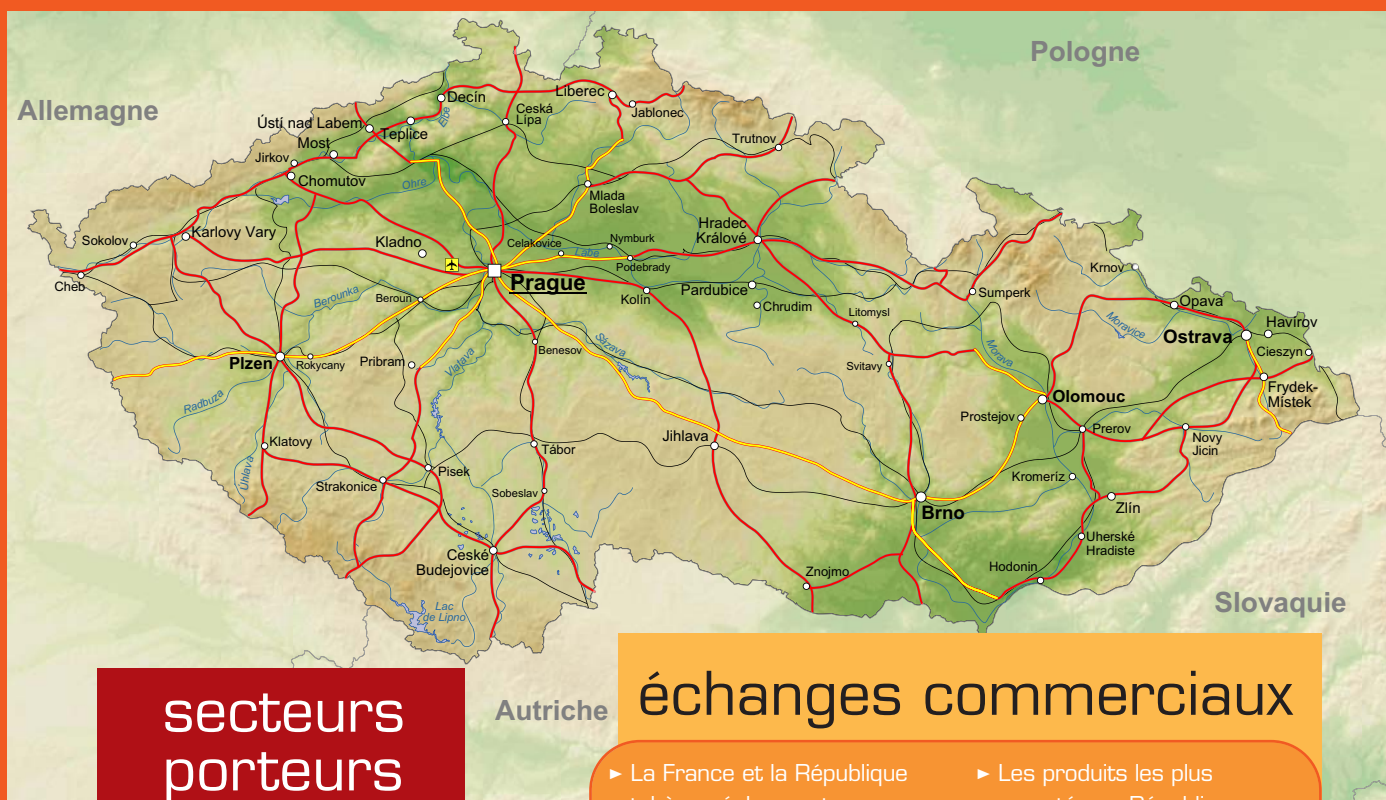
- **Depuis 2007**
Directrice du bureau de représentation à Prague
- **1991 - 2007**
Consultante auprès des sociétés industrielles francophones, en particulier dans le domaine ferroviaire et du bâtiment, sur le territoire tchèque et/ou slovaque (interprète traductrice, représentante commerciale)
- **1981-1990**
Agence de Presse Orbis, service commercial



(De gauche à droite)
Jitka ČADOVÁ
Zdenka STÍBALOVÁ
Eva MAJEROVÁ.

► contacts

Pour rencontrer le directeur du bureau de représentation, contactez votre chargé d'affaires en agence.



secteurs porteurs

- ▶ **Automobile et équipements automobiles :** 950 000 voitures seront fabriquées sur le territoire tchèque en 2010.
- ▶ **Industrie plastique :** marché en forte progression lié à l'activité automobile.
- ▶ **Industrie mécanique :** secteur exportateur soutenu par la demande étrangère pour sa haute technicité.
- ▶ **Métallurgie :** secteur très important qui a subi une forte restructuration.
- ▶ **Industrie chimique :** représente 11 % de la production industrielle.
- ▶ **Agro-alimentaire :** « Industrie de la bière », vins, produits laitiers, viandes transformées, produits biologiques.
- ▶ **Aéronautique.**
- ▶ **Industrie du verre.**
- ▶ **Nouvelles technologies :** nanotechnologie, biotechnologie.
- ▶ **Produits de luxe,** bijoux, habitat, cosmétiques, santé.
- ▶ **Technologies liées à l'environnement.**
- ▶ **Services d'appui aux entreprises** (logistique, comptabilité, R&D...).

échanges commerciaux

- ▶ La France et la République tchèque échangent en bilatéral plus de 8 milliards d'euros de produits.
- ▶ Depuis l'adhésion de la République tchèque à l'Union Européenne, les échanges n'en ont été que plus dynamisés.
- ▶ En 2008, la France est le 4^{ème} client du pays (après l'Allemagne, la Slovaquie et la Pologne).
- ▶ Les principaux produits importés concernent l'automobile, les équipements pour les automobiles, les ordinateurs et les équipements informatiques, les appareils audio et vidéo, les matériels électriques professionnels, les équipements hydrauliques et frigorifiques industriels, les moteurs et transformateurs électriques, etc...
- ▶ En 2008, la France est le 7^{ème} fournisseur le plus important du pays après l'Allemagne, la Chine, la Russie, la Pologne, la Slovaquie et l'Italie.
- ▶ Les exportations totales ont représenté 3,9 milliards d'euros en 2008.
- ▶ Les produits les plus exportés en République tchèque sont les suivants : l'automobile, les équipements pour les automobiles, les équipements électriques professionnels, les produits pharmaceutiques...
- ▶ L'Allemagne est le premier investisseur en République tchèque avec 2,54 milliards d'euros d'investissements et 4 500 sociétés allemandes implantées dans le pays. La France est le 4^{ème} investisseur avec 304 millions d'euros en 2008 et près de 500 entreprises françaises créées.
- ▶ De nouveaux échanges dans les domaines des biens de consommation, des services, et aussi de savoir-faire en termes de recherche et développement, émergent actuellement. Suite à la présidence de l'Union Européenne en 2008/2009, les relations commerciales se sont développées : de nouveaux investissements ont été réalisés, notamment dans le secteur pharmaceutique et celui de la distribution spécialisée.

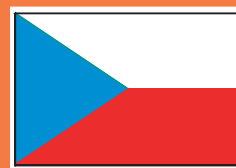
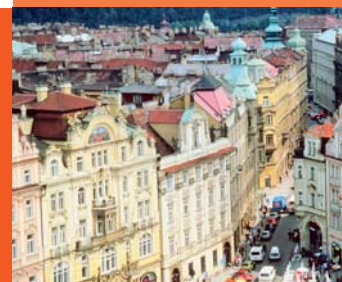
le système bancaire et les moyens de paiement

Le système bancaire

- ▶ Le secteur est assaini suite aux réformes entamées en 1989. Le système bancaire comprend 38 banques dont 31 à capitaux étrangers ; il est assez concentré et dominé par de grands groupes bancaires (ČSOB, Česká spořitelna, Komerční banka, UnicreditBank, Raiffeisenbank).
- ▶ Une compétitivité accrue persiste en dépit de la concentration et les banques offrent un large éventail de prestations (leasing, affacturage, internet banking etc.).
- ▶ Suite à l'assainissement obligatoire des grands groupes (KBC-ČSOB, Volksbank, LBBW...), des ventes de participations dans les banques tchèques sont d'actualité.
- ▶ Taux de base de la banque centrale :
 - 2,75 % en novembre 2008 ;
 - 1 % en décembre 2009.

Les moyens de paiement

- ▶ Les virements bancaires restent les moyens de paiement les plus répandus sur le marché local et à l'international.
- ▶ Les prélèvements automatiques sont possibles pour les paiements réguliers.
- ▶ Les chèques ne sont pratiquement pas utilisés.
- ▶ Les crédits documentaires peuvent être exigés au début d'une relation ou pour un montant important.
- ▶ Le délai de paiement standard est de 30 jours, voire même 90 jours.



- Population : 10,5 Millions d'habitants
- Capitale : Prague
- Villes Principales : Brno, Ostrava, Plzen
- Superficie : 78 866 km²
- Monnaie nationale : couronne tchèque (CZK)
1 EUR = 25,88 CZK (déc. 2009)
- Langues parlées : Tchèque (langue officielle), Anglais (langue des affaires) et Allemand.

le financement des investissements

En République tchèque, comme dans les autres pays d'Europe centrale, les taux d'intérêts en devises locales sont structurellement plus élevés qu'en Europe occidentale. Pour l'investisseur étranger, la tendance est alors de privilégier un endettement en euros. Avec des revenus en devises locales l'emprunteur prend, ce faisant, un très grand risque de change qu'il convient de couvrir. Le coût de la couverture peut alors remettre en question l'intérêt à recourir à un emprunt en euros.

Les banques locales demandent usuellement un apport en fonds propres selon la nature du projet et exigent souvent une sureté. La BECM peut émettre une garantie envers une banque partenaire locale. Néanmoins, un financement global par endettement de la maison mère française peut s'avérer moins onéreux.

Contactez votre chargé d'affaires pour étudier le montage le plus adapté à vos besoins.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous souhaitez conquérir et développer des marchés, la BECM vous accompagne dans votre stratégie commerciale sur un ou plusieurs pays et trouve des partenaires industriels et commerciaux. Renseignez-vous auprès de votre **chargé d'affaires** en agence. Vous pouvez également consulter notre site : www.becm.fr

points forts / points faibles

Les points forts

- ▶ Situation économique et politique stable (même pendant la crise).
- ▶ Inflation et chômage maîtrisés.
- ▶ Très forte tradition industrielle (la première voiture tchèque « Präsident » a été fabriquée en 1897 !).
- ▶ Main-d'œuvre industrielle et qualifiée.
- ▶ Coût de main-d'œuvre toujours très compétitif.
- ▶ 2^{ème} pouvoir d'achat des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO).
- ▶ Infrastructures ferroviaires et routières développées.

Les points faibles

- ▶ L'environnement des entreprises s'améliore grâce à une nouvelle réglementation de la faillite ainsi qu'à l'effort constant pour alléger les formalités administratives et lutter contre la corruption ; il faut cependant rester très vigilant.

conseils pratiques :

Les 10 commandements pour traiter les affaires en République tchèque

- ▶ Ne pas laisser s'écouler trop de temps entre les différents contacts, les réunions puis les propositions commerciales.
- ▶ Parler une langue étrangère (l'anglais ou l'allemand).
- ▶ Avant une réunion ou un entretien, déterminer précisément vos objectifs.
- ▶ Ne pas sous-estimer votre partenaire mais vérifier ses capacités.
- ▶ Respecter les horaires des rendez-vous (la ponctualité est de mise) et ne pas être surpris par les titres « académiques » sur les cartes de visite.
- ▶ Respecter les différences d'horaires de travail (le travail démarre tôt le matin et se termine vers 15 h dans les usines et vers 16 h -17 h dans les bureaux).
- ▶ Tirer profit de la position centrale de la République tchèque et la considérer comme un centre de rayonnement sur les pays de l'Europe Centrale.
- ▶ S'attendre à avoir une concurrence allemande quasi systématique tant sur l'offre que sur la qualité.
- ▶ Prendre en compte l'histoire et la tradition industrielle tchèque.
- ▶ Enfin, lorsque le climat de confiance est installé, la conversation peut ensuite porter sur d'autres sujets que les affaires (gastronomie par exemple).

l'homme d'affaires tchèque

Les Tchèques sont :

- ▶ Des partenaires commerciaux expérimentés dans le commerce extérieur.
- ▶ D'un abord accueillant et sociable.
- ▶ Ouverts sur le monde, ils proposent souvent des solutions innovantes.

- ▶ Formés aux langues étrangères (même si le français n'est pas la langue étudiée en priorité).

Cependant :

- ▶ La bureaucratie assez lourde peut parfois freiner leur spontanéité et leur enthousiasme.

- ▶ Le poids de l'histoire fait qu'ils sont modestes bien plus que de raison et parfois critiques à l'égard de leur pays qu'ils aiment et estiment.



LA REPUBLIQUE SLOVAQUE

Les Tchèques et les Slovaques partagent les mêmes racines et leurs cultures respectives se ressemblent fortement. Leur histoire économique commune, entre 1918 et 1993, font de ces deux pays des partenaires commerciaux réciproques et incontournables.

Vue de la France, la Slovaquie semble bien loin. Pourtant, sa frontière occidentale ne se trouve qu'à moins de soixante kilomètres de Vienne.

Bien des choses étaient à reconstruire depuis 1989 : avant tout, il fallait réduire le poids écrasant de l'industrie lourde (près de 50 % du PIB) et de l'armement (15-20 % du PIB), puis éliminer les vestiges du monopole étatique dans tous les domaines. Vingt ans après la chute du Mur, on peut parler de « success story ».

Entrée dans l'Union Européenne en mai 2004, la Slovaquie, conjointement avec 10 autres pays du « bloc Est », a adopté l'euro au 1er janvier 2009. Elle est aussi, après la Slovénie, le second Etat post-communiste à utiliser la monnaie unique. L'introduction de l'euro facilite désormais les échanges avec la Slovaquie.

« Le tigre économique de la zone PECO »

Souvent surnommée « le tigre économique de la zone PECO », la Slovaquie battait tous les records de croissance du PIB (10,4 % en 2007), mais la crise économique mondiale a freiné cette croissance spectaculaire. Cependant, malgré le climat économique peu favorable en 2008, le PIB slovaque reste positif (6,4 %) avec une perspective encourageante pour 2010.

La Slovaquie présente aujourd'hui de nombreuses facettes :

- Industrie transformée
- Economie équilibrée
- Culture spécifique et environnement propice aux types « d'industries » modernes : tourisme, spas, loisir vert, sports...
- Population qualifiée et avec un niveau de salaire très attractif
- Localisation avantageuse au centre de l'Europe
- Investissements importants dans le développement des infrastructures



« 378 sociétés d'origine française sont implantées en Slovaquie ».

Bien qu'il reste encore des progrès à effectuer (par exemple, l'acquisition de l'indépendance énergétique par rapport à la Russie ou encore la gestion du taux de chômage qui est l'un des plus élevés de l'UE), le pays peut offrir ses atouts aux partenaires français déjà bien présents dans bon nombre de secteurs comme l'automobile (Peugeot-Citroen, Valéo, Faurcia...), l'eau (Veolia), le bâtiment (Eurovia), l'alimentaire (Danone, Senoble), ou le domaine énergétique (Gaz de France et EDF).

En 2009, 378 sociétés d'origine française sont implantées en Slovaquie et emploient plus de 25 000 personnes.

Vous avez des projets de développement sur le territoire slovaque ? N'hésitez pas à nous consulter ! ■

► contacts

Pour rencontrer le directeur du bureau de représentation, contactez votre chargé d'affaires en agence.

Le paquet TVA

Vers une simplification des demandes de remboursement de TVA payée à l'étranger.

Par Michaël BOULANGER et Philippe VERCLYTTTE de RM Boulanger

Issu d'une Directive Européenne applicable à tous les Etats membres depuis le 1^{er} janvier 2010, le **Paquet TVA a notamment pour objectif de moderniser la procédure de demande de remboursement des TVA** supportées par les entreprises dans les pays de l'Union Européenne où elles ne sont pas établies.

Jusqu'au 31 décembre 2009, les sociétés qui souhaitaient obtenir le remboursement de leur TVA payée dans un autre Etat-membre devaient déposer auprès de l'Administration du pays concerné un dossier papier complet justifiant des dépenses engagées dans cet Etat. Ce dossier était principalement composé des originaux de factures ainsi que des documents administratifs obligatoires.

Le plus souvent découragées par cette procédure fastidieuse, nombre d'entreprises européennes ne demandaient jamais leur TVA en remboursement.

Le Paquet TVA vient simplifier ce dispositif.

En effet, les entreprises doivent introduire dorénavant leurs demandes de remboursement au départ d'un portail internet développé par l'Administration de leur propre pays.

Ainsi, une entreprise française qui aurait participé à des foires commerciales en Italie et en Allemagne demandera le remboursement de la TVA italienne et allemande directement au travers du site de l'Administration française. Cette dernière validera la qualité du demandeur et transmettra la demande au pays de remboursement.



L'administration du pays de remboursement vérifiera ensuite le caractère remboursable des dépenses et pourra demander à se faire communiquer les documents originaux.

Les demandes de remboursement sont trimestrielles ou annuelles et doivent, dans tous les cas, être introduites au plus tard avant le 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle les dépenses ont eu lieu.

Le pays de remboursement doit ensuite se prononcer sur son acceptation ou son refus dans un délai de quatre mois à compter de la date de réception du dossier.

En cas d'acceptation de la demande, le remboursement de TVA devra être effectué au plus tard dans les 10 jours ouvrables sur le compte bancaire de l'entreprise.

Les modalités de remboursement restant fixées en fonction des règles de déduction de la TVA de chaque pays de remboursement, l'utilisation des services d'un mandataire spécialisé dans la récupération des TVA européennes demeure vivement conseillée.



n° 5 - avril 2010

Directeur de la publication : Thierry Delarue - Rédactrice en chef : Danièle Luczak

Comité éditorial : Nadège De Cauwer, Jean Lhermite

Crédits photos : © Tyler Olson, © Jaroslav Uher, © Rantanplanx, © Thinkstock

Réalisation : Mistigris communication

Impression : GRLI INTERPRINT - Dépôt légal : avril 2010.

► contactez-nous

Pour en savoir plus,
contactez votre chargé d'affaires
en agence.